

**BULLETIN D'INSCRIPTION CONTRACTUEL**

**Inde - 18 jours / 16 nuits**  
**L'Inde des Maharajahs**  
**Groupe Gemouest**  
**Date départ et retour de Rennes**

**A retourner à Cécile JUHE &  
Helena PINTO**

2 avenue du professeur Jean Rouxel  
44481 Carquefou cedex  
cecile.juhe@kuoni.fr

**AVANT LE 30 NOVEMBRE 2018**

Nom (figurant sur la pièce d'identité qui sera utilisée lors de voyage) .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Portable .....

**Sera accompagné (e) de :**

Nom (figurant sur la pièce d'identité qui sera utilisée lors de voyage) .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Portable .....

Adresse mail (notamment pour reçu CB) :

.....

**CONDITIONS DE REGLEMENT :**

Prix du voyage par personne : 2600 € x ..... = .....€

Supplément chambre individuelle : 415 € x ..... = .....€

(obligatoire pour toute personne voyageant seule)

L'assurance Allianz Travel contrat 303151 n'est pas incluse dans le prix de votre voyage. Etant une assurance « groupe », elle ne peut être ajoutée. Possibilité de souscrire une assurance individuelle à hauteur de 4% du prix du voyage par personne.

Gemouest assure le groupe avec l'assurance Groupama Mutuaide contrat cohésion Arcange numéro 4003

Le prix ne fera l'objet de modifications qu'en cas de variation des diverses taxes et des redevances dans la limite légale prévues à l'article L211-12 du Code du tourisme. A ce jour (06/11/2018), le montant des taxes aéroportuaires est de 307 € dont le montant de la surcharge carburant de 220 €.

Montant de l'acompte à verser à l'inscription : 150 € x ..... = ..... €

2<sup>ème</sup> acompte à verser au 15 mars 2019 : 750 € x ..... = ..... €

3<sup>ème</sup> acompte à verser au 15 septembre 2019 : 800 € x ..... = ..... €

Le solde du voyage au 31 janvier 2020

Les différents suppléments et options seront à régler au moment du solde.

*Pour les règlements par chèque, merci de libeller ce dernier à l'ordre de Travel Lab, notre raison sociale*

*Adresse : Kuoni groupes – Travel Lab : 2 avenue du professeur Jean Rouxel, 44481 CARQUEFOU CEDEX*

Une copie des passeports est à nous remettre pour 15 septembre 2019

Les passeports sont à nous remettre 04 janvier 2020 pour l'obtention des visas (2 mois avant le départ).

Le délai pour l'obtention des visas est de 15 jours incluant l'intervention auprès de l'ambassade et le traitement par nos soins. Ce délai est toutefois susceptible d'évoluer

Les formalités de police sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modification sans préavis.

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination.

Le montant du visa inclut les frais d'intervention Travel Lab. En fonction de la date de réservation et des règles fixées par les ambassades, des frais d'urgence peuvent être facturés.

#### **CONDITIONS D'ANNULATION INDIVIDUELLE :**

Les annulations sont prises en compte uniquement les jours ouvrables du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30.

*En cas d'annulation, il sera retenu par personne sur le prix du voyage :*

<b>Délais</b>	<b>Frais d'annulation</b>
Plus de 90 jours avant le départ	300 € par personne (frais de dossier non remboursables)
De 89 à 60 jours avant le départ	25 % du montant du voyage
De 59 à 30 jours avant le départ	40 % du montant du voyage
De 29 à 15 jours avant le départ	60 % du montant du voyage
De 14 à 8 jours avant le départ	90 % du montant du voyage
De 7 jours au jour du départ	100 % du montant du voyage

Le prix de 2600 € par personne s'entend pour un groupe de 25 participants minimum. Si des participants du groupe venaient à annuler, un supplément par personne serait appliqué : 20/24 participants : + 100 €

Attention, si le nombre de participants devait être inférieur à 10 personnes par suite d'annulation, les réservations de votre groupe ne pourront être maintenues dans les mêmes conditions. De nouvelles réservations individuelles devront être effectuées sous réserve de disponibilité. Une nouvelle offre tarifaire vous sera soumise pour acceptation. Dans le cas d'un refus de celle-ci, votre groupe sera considéré comme annulé et les conditions d'annulation totale s'appliqueront.

#### **Annulation du fait de Travel Lab**

Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure.

### **Annulation du fait du Client**

Les frais de dossier, les frais d'annulation, les assurances optionnelles, les excursions et les éventuels frais de visa ne sont jamais remboursables quelles que soient la date et la cause de l'annulation.

Je soussigné (Nom, Prénom) ..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des autres personnes inscrites, confirme mon inscription au voyage, certifie avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente ainsi que des Conditions Particulières de ce voyage et joins pour acompte un chèque bancaire de ..... € ou une autorisation de débit sur carte bancaire.

Je reconnais avoir été informé de la possibilité de consulter la situation politique et sanitaire de la destination choisie dans la rubrique "conseils aux voyageurs" du site "[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)" (et plus spécifiquement concernant les sous-rubriques "risques pays" et "santé").

Je reconnais également avoir pris note du conseil d'assurance délivré. J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales d'assurance.

**"Lu et approuvé"** .....  
(mention manuscrite)

**Le :** ..... / ..... / 2018

**Signature :**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Conformément aux exigences du Code du Tourisme, est retranscrit ci-dessous le formulaire standard d'informations, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> Mars 2018, correspondant à l'offre de prestation proposée.**

**La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.**

**Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise TRAVEL LAB SAS sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.**

**En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise TRAVEL LAB SAS dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.**

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. TRAVEL LAB SAS a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS – info@groupama-ac.fr Tél. 01 49 31 31 31) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de TRAVEL LAB SAS.

<https://www.legifrance.gouv.fr>

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

### Information préalable

Les présentes conditions particulières complètent les informations précontractuelles reçues par le client avant la conclusion de son contrat sous forme de ~~devis~~ ~~proposition~~ ~~contrat~~ programme, conformément aux articles R. 211-3, R. 211-3-1 et R. 211-4 du Code du Tourisme.

Les informations précontractuelles font partie intégrante du contrat conclu mais, d'un commun accord entre le client et TRAVEL LAB, peuvent faire l'objet de modifications avant la conclusion du contrat sur les points suivants : caractéristiques principales du voyage (transport, hébergement, horaires, escales, itinéraires etc. au sens de l'article R. 211-4-1°), le prix, le nombre de personnes requis pour la réalisation du voyage et les frais d'annulation.

Toute modification sera communiquée au client avant la conclusion du contrat par tout moyen clair et compréhensible, notamment par l'envoi d'un email à l'adresse communiquée par le client, modifiant les éléments du descriptif.

Si l'une quelconque des clauses des présentes Conditions était ou devenait illicite, nulle ou sans objet au regard de la réglementation en vigueur ou d'une décision de justice définitive, elle serait déclarée non-écrite et les autres dispositions demeureront licites et opposables aux parties

### Prix

Notre Société se réserve le droit de modifier les prix de ce contrat, tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article L211-12 du Code du Tourisme, selon les modalités suivantes :

Variation du coût du transport (carburant), des taxes, des redevances : Toute variation de ces données entre la date d'établissement du prix et le 20<sup>ème</sup> jour précédant la date de départ sera intégralement répercutée dans les prix de vente du voyage tant à la hausse qu'à la baisse.

Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente, le client sera averti par lettre recommandée avec accusé de réception justifiant les coûts. En cas de majoration supérieure à 8%, le voyageur sera informé des répercussions sur le prix total, du choix entre la résolution du contrat ou sa continuation, du délai raisonnable pendant lequel exercer son choix et des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé.

Au cours des 20 jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une majoration.

### Inscription, acompte et validité du contrat

Les offres de prix décrites au présent contrat sont garanties pendant 15 jours après la date d'émission du contrat. Le contrat ne prend effet qu'à réception du contrat signé et de l'acompte, sous réserve de disponibilité à réception de ceux-

ci. Passé ce délai, Travel Lab pourra procéder à une modification du prix initialement proposé.

### Calendrier des règlements

Le montant de l'acompte exigible garantissant la réservation est égal à 30 % du montant total du voyage. A 35 jours avant le départ : Paiement du solde.

Pour les inscriptions intervenant moins de 45 jours avant le départ le montant de l'acompte exigible sera égal au montant des frais d'annulation totale tel que décrit dans le présent contrat. Le Client n'ayant pas versé la somme à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.

### Demandes particulières des voyageurs

Les Voyageurs peuvent adresser à l'organisateur une demande spéciale ou exprimer un besoin particulier concernant le voyage, le séjour ou le transport : repas spécial, personne handicapée ou à mobilité réduite, enfant et bébé etc. et la demande sera traitée au cas par cas et pourra générer des frais qui seront communiqués au Voyageur avant validation de sa demande ; la demande ne sera validée qu'après confirmation et acceptation par Travel Lab SAS et/ou le transporteur aérien.

Toute demande d'assistance doit impérativement être signalée à Travel Lab (handicap, grand âge, maladie, forte corpulence etc.) au plus tard 72h avant le départ et en tout état de cause, avant l'achat et l'émission des billets de transport.

### Durée du voyage

La durée du voyage est calculée depuis le jour de la convocation à l'aéroport de départ jusqu'au jour de l'arrivée à l'aéroport de retour et en nombre de nuitée dans l'hébergement, lorsque le logement est prévu. Il est possible que la première et/ou la dernière nuit et que la première et/ou la dernière journée soit entièrement consacrée au transport. Les usages en matière d'hôtellerie internationale prévoient, dans la majorité des pays, que les chambres doivent être libérées à partir de 10h ou 12 h et ne peuvent être occupées qu'à partir de 15h. Les séjours sont calculés sur un nombre de nuits et non un nombre de journées. La première et la dernière journée peuvent être écourtées en raison d'une arrivée tardive ou d'un départ matinal, en fonction des horaires communiqués par la compagnie aérienne. Il est conseillé de ne pas prévoir d'obligations professionnelles et/ou de temps de transit/ correspondance trop court le jour du départ ou la veille ainsi que le jour de votre retour ou le lendemain, notamment pour les vols charters ou low cost qui peuvent être plus facilement sujets à des modifications de plan de vol.

### Transport aérien

Les horaires et les éventuelles escales prévus seront communiqués lors de l'envoi de la convocation, mais resteront toutefois susceptibles de modifications jusqu'au jour du départ.

Le vol de retour, dans certains cas, ne peut être changé. L'abandon du passage retour pour emprunter un autre vol implique alors le règlement intégral du prix de ce passage au tarif officiel. De plus, la réglementation du transport aérien n'autorise pas, même en cas de force majeure, le remboursement de trajets non effectués.

La mention « vol direct » signifie sans changement d'avion, mais n'écarte pas la possibilité d'une ou plusieurs escales effectuées au cours du voyage par ce même avion.

Un changement d'aéroport peut se produire au retour sur Paris (entre Orly et Roissy) : sauf cas de post-acheminement réservé par Travel Lab, cette dernière ne sera pas tenue pour responsable des frais occasionnés par cette modification.

Les vols spéciaux/charters ne bénéficient d'aucune attribution de sièges ni de repas spéciaux. Leurs horaires seront confirmés une semaine avant le départ.

Lorsque le pré/post-acheminement ou les vols ont été achetés (s) directement par le Client, Travel Lab ne pourra nullement voir sa responsabilité engagée en cas de retard ou annulation ayant des conséquences sur l'exécution du voyage objet du contrat.

Les compagnies aériennes passent entre elles des accords dits de partage de code (code share) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'elles utilisent un appareil d'une autre compagnie.

Le Client reconnaît avoir connaissance de cette situation et ne pourra pas invoquer de grief contre Travel Lab à ce sujet.

### Remboursement des taxes aériennes

En cas de non-utilisation du billet d'avion pour quelque cause que ce soit, les taxes aéroportuaires obligatoires sont remboursables au Voyageur sur sa demande dans un délai de 30 jours.

### Pré et Post-acheminement

Les tarifs applicables aux acheminements aériens et/ou ferroviaires vers Paris ou autres villes européennes depuis certaines villes de province s'appliquent strictement selon les conditions suivantes : soit villes d'origine, dans la limite des disponibilités dans la classe de réservation désignée, gares TGV de Roissy ou Massy exclusivement, jour d'opération, et ce en correspondance directe avec le vol international aller et retour, et sous réserve que la compagnie désignée continue effectivement à opérer au départ de la ville de départ du voyageur.

La demande de réservation (avec départ et retour de la même ville obligatoire) sera acceptée uniquement au moment de l'inscription et sous réserve de disponibilité dans la classe de réservation désignée par le transporteur.

### Chambres et cabines

Les chambres et/ou cabines individuelles, bien qu'assujetties à un supplément de prix élevé, sont souvent moins bien situées, de dimensions plus modestes et généralement en nombre limité.

Dans les hôtels et/ou bateaux du monde entier, il n'existe pas de véritables chambres ou cabines triples.

Ce sont en général des chambres et/ou cabines doubles dans lesquelles on ajoute un lit d'appoint (souvent un lit pliant au confort sommaire). L'espace s'en trouve donc réduit.

Lorsque la chambre est équipée de deux lits doubles, la réservation d'une chambre triple ou quadruple implique de partager les lits existants.

Le client reconnaît avoir connaissance de cette situation et ne pourra pas invoquer de grief contre Travel Lab à ce sujet.

Vue mer : Selon la végétation ou la configuration de l'hôtel, les chambres orientées mer n'offrent pas nécessairement de vue sur la mer.

Seule l'appellation « Vue mer » offre cette garantie.

### Repas

L'appellation pension complète comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. L'appellation demi-pension comprend le petit déjeuner et le dîner. Ces prestations peuvent être fournies par le transporteur aérien et l'hôtel de séjour.

En cas de séjour en demi-pension, à chaque nuit passée sur place correspondent un petit déjeuner et un repas principal. En cas d'arrivée le matin sur le lieu de séjour et de départ l'après-midi, aucun repas principal n'est par conséquent fourni le dernier jour.

En période de fin d'année, les hôtels facturent des suppléments pour les réveillons de Noël et du Nouvel An. Malgré ce supplément, ces repas ne peuvent être comparés aux réveillons tels que nous les concevons en France.

### Assistance à destination

Pour le bon déroulement du voyage et en cas de difficulté ou de non-conformité à signaler dans les meilleurs délais sur place, le client bénéficie à destination d'une assistance 7 jours/7 et 24 h/24 au : 01.55.87.82.60.

Service Assistance – Travel Lab – 22, rue Dieumegard. 93 407 Saint Ouen cedex.  
Egalement par courrier électronique du lundi au vendredi de 9h à 18h à [assistance.clients@kuoni.fr](mailto:assistance.clients@kuoni.fr)

Le numéro de téléphone du service 24h/24h et 7jours/7 est rappelé dans le carnet de voyage.

## Modifications et remise des listes

### Modifications

Travel Lab se réserve le droit de remplacer éventuellement un transporteur aérien par un autre, ou un hôtel par un établissement de même catégorie. Les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans le programme peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de Travel Lab ou par suite d'événements dus à un cas de force majeure ou résultant de tiers au présent contrat.

Toute modification du fait du Client en cours de voyage implique le règlement de nouvelles prestations ainsi que des frais d'annulation.

L'interruption de séjour du fait du Client ne peut donner lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation ou de modification par Travel Lab d'un élément substantiel du programme – déroulement et/ou prix -, le Client pourra demander le report du voyage, qui devra alors être effectué avant la fin de l'année civile en cours. Un nouveau programme, accompagné d'une réactualisation des prestations et des modifications éventuelles de prix qu'elles entraînent, sera soumis sans délai à l'acceptation du client.

Le Client, dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la lettre RAR qui lui sera adressée par Travel Lab, pourra :

-soit mettre fin à sa réservation dans les conditions prévues aux articles R211-9 et R211-10 du Code du Tourisme – conditions générales de vente.

-soit accepter le voyage modifié et reporté : un avenant sera alors établi, précisant les modifications apportées et leurs incidences sur les prix initialement prévus.

Dans ce dernier cas, Travel Lab conservera les sommes déjà versées pour les porter au crédit du nouveau programme.

### Frais de modification de dossier

Les frais de cession et/ou frais de changement de nom, prénom, titre ou correction d'une faute d'orthographe auprès de toutes compagnies aériennes sont les suivants :

De la signature du contrat à 60 jours du départ, date de réception de la liste des participants : sans frais

De 59 jours à 31 jours avant le départ : 100 €

De 30 jours à 20 jours avant le départ : 200 €

A moins de 20 jours et jusqu'au départ : aucune cession, aucun changement de titre, de nom et de prénom ne sera accepté. Toute demande de cession ou de modification effectuée à moins de 20 jours avant le départ sera traitée comme une annulation et une réinscription. Les frais d'annulation individuelle s'appliqueront.

## Remise des listes et documents de voyage

Les noms de l'ensemble des participants, les copies des pièces d'identité utilisées lors du voyage et leur répartition par chambre doivent être envoyées à Travel Lab au moins 60 jours avant le départ. Ponctuellement, afin de garantir les réservations, Travel Lab se réserve le droit de demander la liste 30 jours après la date d'émission du contrat.

### Formalités administratives et sanitaires

Les formalités de police sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modification sans préavis. Ces formalités, pour les voyages qui nécessitent l'obtention de visa ou carte de tourisme, vous seront communiquées à l'inscription du groupe.

Quelle que soit la destination, le passeport doit avoir 2 pages vierges successives.

– Passeport électronique : titre hautement sécurisé comportant la photographie numérisée de son détenteur et un composant électronique avec les données personnelles.

– Passeport biométrique : ajout des empreintes digitales de 2 doigts dans la puce du titre.

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité. Les enfants doivent être en possession d'un passeport. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination. Le montant du visa inclut les frais d'intervention Travel Lab. En fonction de la date de réservation et des règles fixées par les ambassades, des frais d'urgence peuvent être facturés.

Travel Lab décline toute responsabilité en cas de refus de délivrance du visa, de l'ESTA ou de toute autre autorisation de voyage, de la part des autorités du/des pays visité(s).

Travel Lab communique également des informations destinées aux ressortissants français en page « Formalités » consultables sur les sites [www.kuoni.fr](http://www.kuoni.fr). En aucun cas, Travel Lab SAS ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des voyageurs qui doivent prendre à leur charge la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passeport valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets.

Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un voyageur de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison entraînant un retard, le refus à l'embarquement du voyageur ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du voyageur qui conserve à sa

charge les frais occasionnés, sans que Travel Lab SAS ne rembourse ni ne remplace la prestation.

Lien utile :

Ministère des Affaires Etrangères – conseil aux voyageurs : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les formalités sanitaires restent sous l'entière responsabilité des participants.

DT Polio à jour et vaccins contre l'hépatite A, l'hépatite B, le tétanos et la typhoïde recommandés pour tous les pays. Si un séjour préalable a été effectué dans certains pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud, le vaccin contre la fièvre jaune peut devenir obligatoire.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : Institut Pasteur – recommandations par pays

: <http://www.pasteur.fr/fr/map>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Pour toutes questions médicales ou sanitaires, Travel Lab invitent les participants à se mettre en contact avec leur médecin.

**Responsabilité, Réclamations et Assurances**

**Responsabilité**

Travel Lab SAS est responsable de plein droit à l'égard du voyageur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjuger de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, notre société peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables (guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...) au sens de l'article L. 211-16 du Code du Tourisme.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait de ses prestataires au sens de l'article précité, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels ou dommage intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts seront limités par le contrat à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

En vertu de l'article L. 211-17-1 du Code précité, les réclamations au titre de la responsabilité de l'organisateur ou du détaillant se prescrivent par deux ans.

La responsabilité de Travel Lab SAS ne pourra être mise en jeu pour toute non-conformité de prestations achetées à l'initiative du Voyageur et hors contrat de voyage.

Travel Lab SAS dispose d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de la compagnie Mutuelles du Mans Assurances sous le n°128 982 356.

**Réclamations**

Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les dispositions de la Convention de Montréal ou par les

réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

Toute défaillance constatée par le client dans le déroulement du voyage et/ou du séjour doit, en fonction des circonstances et dans les meilleurs délais, faire l'objet d'un signalement de la part du client, sur place impérativement, auprès du point de contact fourni, représentants ou agents locaux. Toute réclamation postérieure au voyage doit être adressée à Travel Lab par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le mois suivant le retour du voyage. Le non-respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter la qualité du traitement du dossier de réclamation.

Conformément aux usages de la profession, la réponse sera apportée également par écrit.

Après avoir saisi le service Relations Client et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) .

**Assurances**

Travel Lab déclare disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de la Compagnie Mutuelles du Mans Assurances IARD sous le n° de police 128 982 356

Garantie : 8 000 000 €, dommages corporels, matériels et immatériels confondus.

**ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Toute contestation ou litige découlant du présent contrat sera, d'un commun accord entre les parties, soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de Paris.

**INTEGRALITE DU CONTRAT**

Le présent contrat et le programme constituent la Convention entre les parties. Toutes modifications devront être faites par écrit sous forme d'avenant qui sera signé par chacune des deux parties.

## INDE

### L'Inde des Maharajahs

#### 18 jours/ 16 nuits

Plongez au cœur du Rajasthan : Jaisalmer, étincelante d'éclats dorés ; Jaipur, grossissante capitale ; Jodhpur aux maisons bleu lavande... Vous vivrez des échappées romantiques à Udaipur et devant le scintillant Taj Mahal. Émerveillez-vous avant la nature avec le parc de Ranthambore.

#### 1ER JOUR : RENNES / PARIS / DELHI (VOLS)

Rendez-vous des participants sur le parking de l'autocariste pour le transfert vers l'aéroport de Rennes munis des billets d'avion et du passeport au comptoir d'enregistrement d'Air France KLM où sera présente votre assistance pour l'enregistrement

06h00\* Décollage pour Roissy Charles de Gaulle sur vol régulier KLM en classe économique

07h10 Arrivée à Roissy Charles de Gaulle

Transit avec changement d'appareil et passage de douane

10h25\* décollage pour Delhi sur vol régulier KLM, en classe économique.

Prestations à bord dont le déjeuner et dîner

23h15 Arrivée à Delhi (heure locale)

*\*horaire de vol donné à titre indicatif et sous réserve de changement pour 2020*

**Accueil avec « cérémonie du Mouli »,** petit bracelet de fils rouges confectionné par une association locale d'aide aux femmes, symbole de protection.

Transfert avec votre guide local parlant français jusqu'à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel.

#### 2E JOUR : DELHI / RÉGION DE SHEKHAWATI (265 KM - 6h)

Petit déjeuner.

Départ pour la région du Shekhawati.

Déjeuner en cours de route.

**Initiation à l'hindi** en cours de route.

Arrivée et installation à l'hôtel.

Spectacle de marionnettes.

Dîner et nuit à l'hôtel.



### 3<sup>E</sup> JOUR : RÉGION DE SHEKHAWATI / BIKANER (190 KM - 5h)

Petit déjeuner.

#### **Découverte à pied des havelis** à Mandawa

Ces somptueuses « havelis », demeures traditionnelles décorées de fresques, sont dotées de cours intérieures et de fenêtres ouvragées, caractéristique du Rajasthan et du Gujarat.

Départ pour Bikaner par le désert de Thar.

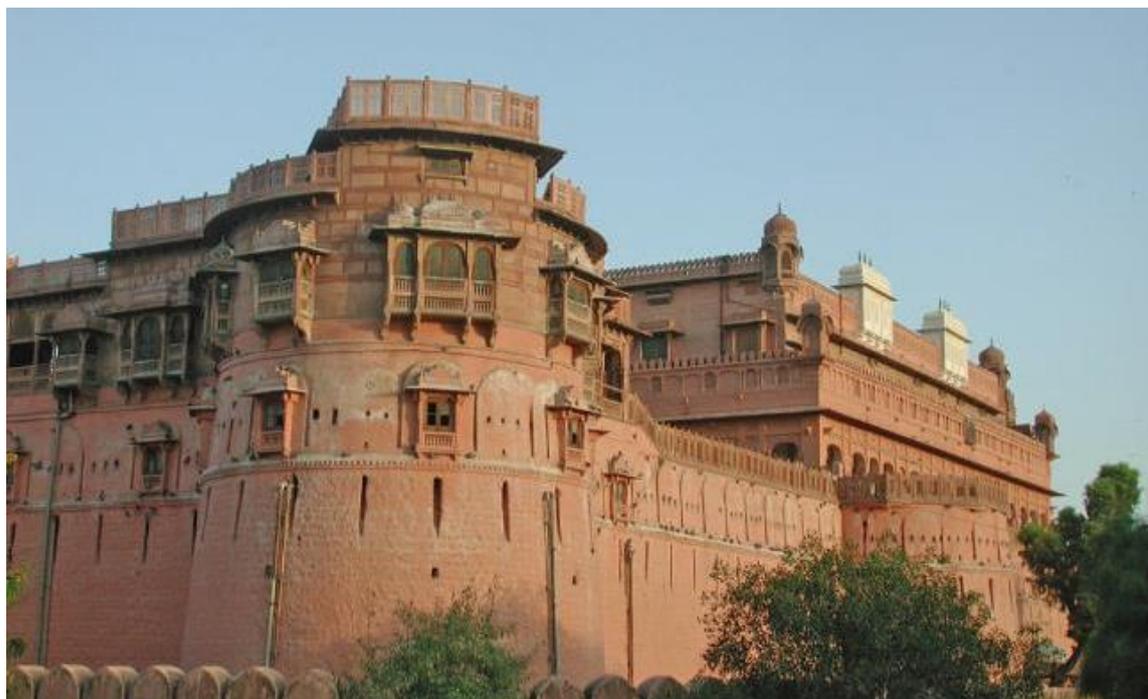
Entrée dans le grand désert de Thar, où seules quelques routes sont praticables. Les villes se sont développées autour des points d'eau qui constituaient jadis les étapes essentielles de la Route des Caravanes.

Installation à l'hôtel et déjeuner

**Visite d'une échoppe qui vend des namkins** (en-cas salés), spécialités de la ville, très appréciées par la population indienne.

**Visite de Bikaner et de sa forteresse** : le fort de Junagarh, ensemble architectural construit au XVI<sup>e</sup> siècle par Rao Bikaji.

Bikaner fût fondée au XV<sup>e</sup> siècle par un cadet de la maison de Jodhpur, décidé à se tailler un fief dans ces confins désertiques du Thar, avec pour seule ressource le passage des caravanes. Ses descendants bâtirent une formidable forteresse, dont les palais portent encore de gracieuses peintures murales où leur douceur contraste avec la sévérité des remparts qui les gardent. L'Etat de Bikaner fut au temps du Raj l'une des principautés les plus fastueuses du Rajasthan.



**Visite du musée Ganga Jubile**, qui abrite une collection d'objets montrant la vie des Maharadjahs de Bikaner.

**Dîner typiquement rājasthâni dans un camp au cœur du désert avec spectacle de danses.**

Un accueil spécial vous sera réservé durant cette soirée :

- Tour en charrette tirée par des chameaux
- Guirlandes de roses à votre arrivée,
- Un verre de bienvenue,
- L'installation de votre soirée (tables, chaises, buffet) sur les dunes à 22 mètres de hauteur.
- Dance folklorique
- Une bande musicale,
- Un feu de camp,
- Thé et café.



Retour à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel

## 4<sup>E</sup> JOUR : BIKANER / JAISALMER (330 KM – 5 h)

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ pour **Jaisalmer**, appelée « cité dorée » à cause de la couleur ocre de ses bâtiments.

Fascinante cité médiévale de grès jaune, perdue au fond du désert, c'est un véritable musée à ciel ouvert. Cette forteresse évoque à nos yeux l'Afghanistan du Moyen Age. Profondément romantique et totalement préservée, Jaisalmer a été surnommée la Cité dorée en raison de la couleur que prend la pierre des remparts au coucher du soleil.



Déjeuner en cours de route.

Visite des cénotaphes royaux au coucher du soleil.

Installation à l'hôtel pour 2 nuits

Dîner et nuit à l'hôtel.

## 5<sup>E</sup> JOUR : JAISALMER

Petit déjeuner.

Visite du fort Patwon Ki Haveli et d'un haveli.

Patwon Ki Haveli, la haveli la plus vaste car constituée de cinq bâtiments de six étages accolés les uns aux autres, apparaissant au détour d'une rue étroite dans laquelle elle semble à l'étroit. La Patwon-ki haveli est sans doute la plus belle de Jaisalmer.

Dégustation de thé masala, typique de Jaisalmer, agrémenté de nombreuses épices.

Retour à l'hôtel pour le déjeuner et un petit temps libre

Vers 16h, balade à dos de chameau dans les dunes.

Dîner avec spectacle de danses dans le désert.



Nuit à l'hôtel.

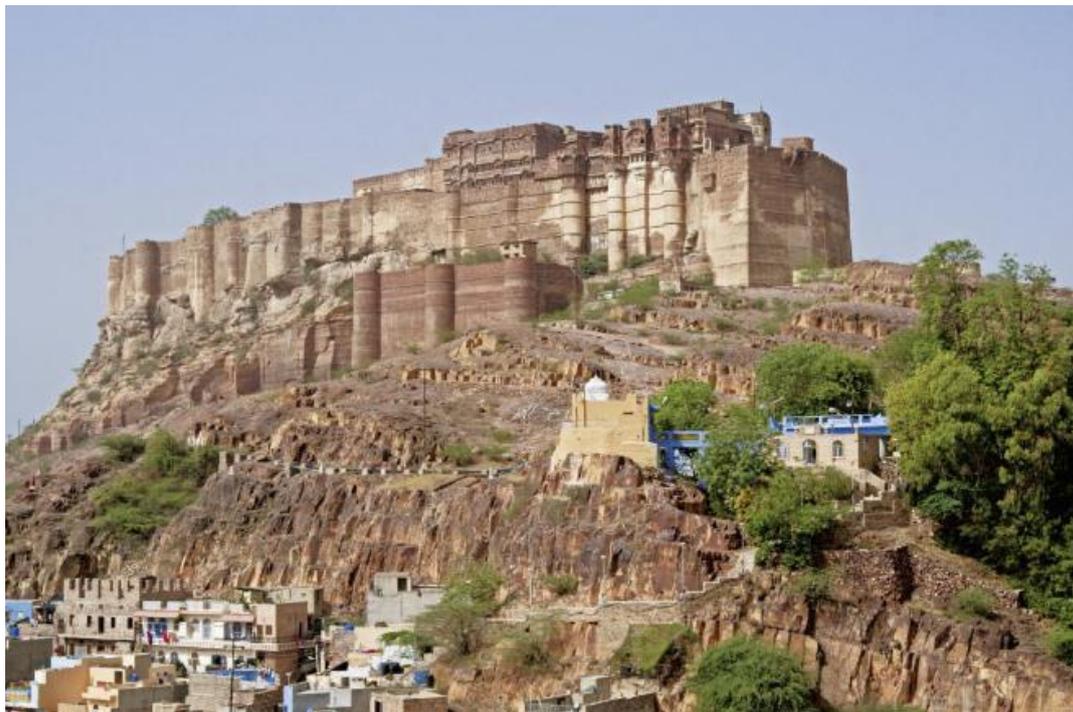
## 6E JOUR : JAISALMER / JODHPUR (285 KM - 5h)

Petit déjeuner.

Départ pour Jodhpur, la « cité bleue ».

Déjeuner à l'hôtel

L'ancienne cité de Jodhpur est ceinturée par un rempart de 10km de long, qui fut édifié un siècle après la fondation de la cité. De la forteresse, on distingue les limites de la vieille ville, dont les ruelles sinueuses sont propices à la flânerie, et qui communique par huit portes avec l'extérieur... ainsi, qu'en contre bas, la ville dont les murs sont traditionnellement colorés en bleu.



**Visite de la forteresse Mehrangarh** qui domine la ville à 125 m d'altitude. Le contraste entre ses massifs et imposants murs de grès rouge et la finesse de ses décorations intérieures est saisissant. Perché sur son nid d'aigle, il fut fondé en 1459 par Rao Jodha et domine de 120 mètres la plaine aride et la cité.

Visite du mausolée de marbre Jaswant Tahda.

**Balade dans la vieille ville bleue**, véritable labyrinthe de ruelles étroites et grouillantes de vie et promenade dans le Sardar Bazar situé autour de la « Clock Tower », point de repère de la ville.

Installation à l'hôtel

Présentation sur la cuisine indienne vous sera faite par votre guide.

Dîner et nuit à l'hôtel.

## 7<sup>E</sup> JOUR : JODHPUR / RANAKPUR / UDAIPUR (225 KM - 6h)

Petit déjeuner.

En route pour Udaipur, **visite du temple jaïn de Ranakpur**, parmi les plus beaux de l'Inde. (Ouvert uniquement à midi – vêtements ou objets en cuir, vêtements noirs, short/bermuda et port de chaussures interdits).

L'un des plus beaux temples jaïns de l'Inde, très finement sculpté. Le superbe complexe de Ranakpur s'étend dans une vallée reculée et tranquille de la chaîne d'Aravalli. Le principal temple de l'ensemble est le temple de Chaumukha ou temple aux Quatre Visages, gigantesque sanctuaire de marbre.



Déjeuner végétariens dans un restaurant.

Continuation vers Udaipur, ville la plus romantique du Rajasthan, et installation à l'hôtel pour 2 nuits.

Transfert vers le centre puis départ en tuk tuk vers **Bagore Ki Haveli pour assister à un spectacle de danse.**

Dîner et nuit à l'hôtel.



## 8E JOUR : UDAIPUR

Petit déjeuner.

**Visite de la ville, dont le Palais royal** est surmonté de tours, coupoles et balcons finement sculptés.

Fondée en 1568 par le maharadja Udai Singh, elle rivalise avec les créations mondialement célèbres des Moghols par sa fantaisie et son raffinement digne des Rajpoutes. La majeure partie du palais a été transformée en un musée qui abrite une collection variée

Déjeuner dans un restaurant local

Visite du jardin de Sahelion- Ki-Bari.

En soirée, balade en bateau sur le lac Pichola

La ville est construite autour du lac dans lequel se reflètent jour et nuit les palais qui l'entourent.

Dîner et nuit à l'hôtel.

## 9E JOUR : UDAIPUR / PUSHKAR (300 KM - 5h)

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ pour Pushkar.

Installation à l'hôtel et déjeuner

**Visite de Pushkar**, situé dans une vallée entourée de montagnes et de dunes, au nord d'Ajmer ; c'est un des lieux sacrés de l'Hindouisme avec ses quelques 400 temples dont le plus célèbre est dédié à Brahma.



Visite des lieux sacrés de l'hindouisme, avec ses ghats et ses temples.

Promenade en calèche tiré par un chameau

Dîner et nuit à l'hôtel

### 10<sup>E</sup> JOUR : PUSHKAR / JAIPUR (145 KM - 6 heures)

Petit déjeuner.

Route vers Jaipur, la « ville rose ».

Jaipur doit son surnom à la peinture rose qui recouvre les édifices de l'ancienne ville close (chez les Rajpoutes, la couleur rose symbolisait l'hospitalité). Contrairement aux cités de la plaine du Gange, Jaipur possède de larges avenues et offre une remarquable harmonie. Edifiée sur le site d'un lac asséché, dans un paysage sauvage et aride, elle est cernée de collines dénudées, surmontées de forteresses et de remparts crénelés.

Déjeuner dans un restaurant local

Promenade en rickshaw dans la vieille ville.

Arrêt devant le palais des Vents.  
La façade abrite 953 niches et fenêtres pour permettre aux dames du harem royal d'observer le spectacle de la rue et les processions.

Vous assisterez à une cérémonie d'aarti dans le temple de Birla Temple.



Installation à l'hôtel pour 2 nuits

Dîner et nuit à l'hôtel.

### 11<sup>E</sup> JOUR : JAIPUR

Petit déjeuner à l'hôtel

**Visite du fort d'Amber (XVI<sup>e</sup> siècle)** : c'est en jeep que vous accéderez au fort, et la descente s'effectuera également en jeep. Découverte des différents palais et du temple dédié à la déesse Kali.

Forteresse du XVI<sup>e</sup> siècle, jadis la capitale de l'Etat de Jaipur et superbe exemple d'architecture rajpoute, est construite au sommet d'un piton rocheux, surplombant un lac dans lequel se reflètent les terrasses et les remparts.



Déjeuner au restaurant

Retour à **Jaipur et découverte de la ville**, au programme : **le palais** transformé en musée et **l'observatoire** (XVIII<sup>e</sup> siècle).

**Son observatoire du XVIII<sup>e</sup> siècle**, apparaît comme un étrange ensemble de sculptures mais, en réalité, chaque édifice possède une fonction, telle que celle de mesurer la position des étoiles ou l'altitude.

**Son palais transformé en musée**, abrite une vaste collection de peintures, tapis, émaux et armes anciennes. Les miniatures appartiennent aux écoles rājasthāni, moghole et persane. Dans la partie consacrée aux textiles sont réunis les vêtements et costumes des anciens maharadjahs et maharanis de Jaipur.

Petit temps libre pour une découverte personnelle du marché local.

Dîner et nuit à l'hôtel.

## 12<sup>E</sup> JOUR : JAIPUR / RANTHAMBORE (170 km – 4h)

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ pour Ranthambore (3h30 de route)

Arrivée et installation à l'hôtel. Déjeuner.

**Visite du Fort de Ranthambore** qui se trouve dans le parc national de Ranthambore, près de la ville de Sawai Madhopur, le parc étant l'ancien terrain de chasse des Maharajahs de Jaipur jusqu'à l'indépendance de l'Inde. C'est un fort formidable ayant été un point focal des développements historiques du Rajasthan.

En 2013, lors de la 37<sup>e</sup> session du comité du Patrimoine Mondial le fort de Ranthambore, ainsi que 5 autres forts du Rajasthan, ont été déclarés site du patrimoine mondial de l'UNESCO sous le groupe Hill Forts of Rajasthan.

Dîner et nuit à l'hôtel.

## 13<sup>E</sup> JOUR : RANTHAMBORE

Petit déjeuner

**Journée au parc naturel Parc national de Ranthambore pour y admirer la faune et la flore** dont les stars des lieux sont les tigres. On y trouve également des hyènes, des ours lippus, des chitals, des chats sauvages, des crocodiles et plus de 250 espèces d'oiseaux.

Cette journée se divise en 2 safaris en véhicule jeep tout terrain

Le premier le matin puis le second dans l'après-midi après une pause à l'hôtel pour le déjeuner

Après une chute du nombre de tigres à Ranthambore avec 26 individus en 2005 (ils étaient 44 en 1982). Des efforts soutenus de la part des responsables des forêts pour lutter contre le braconnage, de la part des villageois de la région, incités à rester en dehors du parc et de la mise en place de caméras de surveillance à travers la réserve ont permis un retour et un accroissement de la population féline. Le gouvernement indien a aussi engagé 153 millions de dollars pour cette réussite. Ainsi en 2017, il y avait environ 43 à 45 tigres adultes et 18 petits dans le parc.



Dîner et nuit à l'hôtel

## 14<sup>E</sup> JOUR : RANTHAMBORE / FATHEPUR SIKRI / AGRA (272 km – 6h)

Petit déjeuner à l'hôtel matinal

Départ pour Agra.

**En cours de route, visite du site de Fatehpur Sikri**, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui fut l'une des capitales de l'empereur Moghol Akbar, fils d'Humayun. Cette ville gigantesque abandonnée au 16<sup>ème</sup> siècle domine le plateau poussiéreux situé au sud-est d'Agra. Ce fut la capitale la plus éphémère et peut-être la plus splendide de l'empire Moghol. Elle est restée presque intacte. L'empereur Akbar la conçut comme une vieille ville « moderne » utopique et dont l'architecture porte la marque de la personnalité brillante de son souverain.

Déjeuner

Arrivée à Agra

**Visite du Taj Mahal** (fermé le vendredi) dont vous admirerez la décoration raffinée, toute de marbre et de pierres semi précieuses.

Mausolée de marbre blanc édifié au XVII<sup>ème</sup> siècle par l'empereur Shah Jahan en mémoire de sa femme Mumtaz Mahal. Vous pourrez admirer sa décoration raffinée, toute de marbre et de pierres semi-précieuses.



Dîner et nuit à l'hôtel

## 15<sup>E</sup> JOUR : AGRA/ JHANSI / ORCHHA / KHAJURAHHO (train + 180 km - 4h)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à la gare pour prendre le train express Shatabdi à destination de Jhansi. (8h00 - 10h45)

Route pour **Orchha**

Déjeuner dans un restaurant local

Découverte de cette ancienne capitale réputée pour ses temples et palais royaux, dont Jahangir Mahal.



Continuation pour Khajuraho.

Installation à l'hôtel

En soirée, dîner d'adieu à l'hôtel animé par des danses et musiques traditionnelles.

Nuit à l'hôtel

## 16E JOUR : KHAJURAHO / VARANASI (vol)

Petit-déjeuner à l'hôtel

La ville de Khajuraho, avec un peu plus de 3000 habitants, est située à l'ancien emplacement de la capitale d'un ancien royaume aujourd'hui disparu. Elle est surtout connue par ses temples datant du 11eme siècle.

### **Visite des temples de Khajuraho inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Le plus étonnant est le temple de Kandariya Mahadev, haut de 32 mètres, connu pour ses sculptures érotiques.

Déjeuner à l'hôtel

Transfert à l'aéroport et envol pour Varanasi.

En soirée, assistez à la cérémonie d'Aarti sur les Ghats illuminés par des milliers de petites et grandes lampes. La cérémonie est présidée par des prêtres qui entonnent des chants traditionnels en sanskrit en l'honneur du Gange pour avoir ses bénédictions

Dîner et nuit à l'hôtel



## 17E JOUR : VARANASI / DELHI (vol)

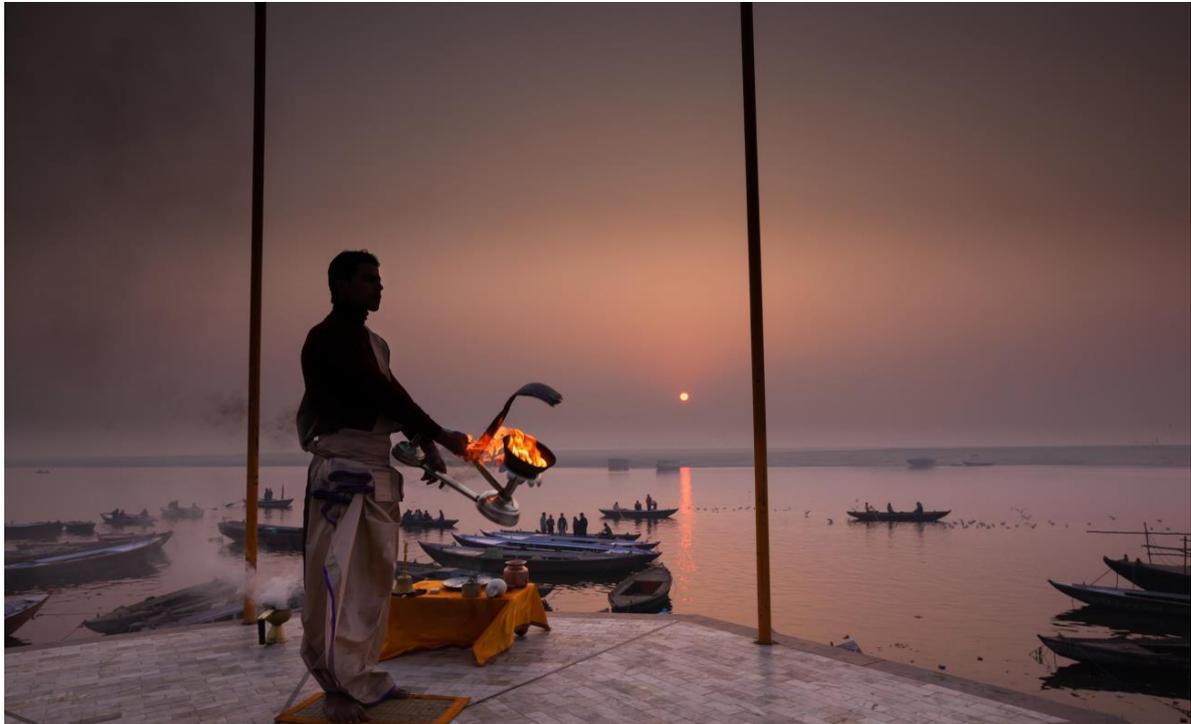
Tôt le matin, vers 5h30, **promenade en bateau le long des ghats sur le Gange et balade dans le vieux Bénarès.**

Vous découvrirez les pèlerins se baignant dans le Gange, se presser le long des ghats pour prier... une expérience inoubliable au lever du soleil.

Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner.

### **Visite de Sarnath, l'un des plus importants lieux de pèlerinage bouddhiste.**

Sarnath est un grand centre de pèlerinage bouddhiste. C'est en effet ici que Bouddha aurait fait son premier sermon à cinq disciples après avoir atteint l'illumination.



Déjeuner à l'hôtel

### **Transfert à l'aéroport et envol pour Delhi.**

Arrivée à Delhi.

**Transfert à l'hôtel où quelques chambres seront mises à votre disposition avant le départ.**

Dîner à l'hôtel

Transfert vers l'aéroport pour votre vol international.

### **18E JOUR : DELHI/ AMSTERDAM/ NANTES/ RENNES**

03h20 Envol à destination d'Amsterdam sur vol régulier Air France, en classe économique.

Prestation et nuit à bord

07h40 Arrivée à Amsterdam.

09h30 Décollage pour NANTES sur vol régulier Air France, en classe économique

11h10 arrivée à Nantes Atlantique

Transfert autocar vers l'aéroport de Rennes pour vous permettre de récupérer vos véhicules

Déjeuner dans un restaurant du « Bonheur dans la cuisine » avec choix de 2 entrées, 2 plats et dessert + forfait boisson (kir de vin blanc, 20 cl de vin et 1 café).

Reprise de la route vers Rennes pour vous permettre de récupérer vos véhicules

FIN DE NOS SERVICES.

L'ordre des visites peut être modifié mais l'intégralité du programme sera respectée



## Informations pratiques Inde

**FORMALITES** : pour tous les ressortissants français, un passeport valide 6 mois après la date de retour (votre passeport doit comporter 2 pages successives vierges), visa obligatoire. En fonction de la date de réservation et des règles fixées par les ambassades, des frais d'urgence peuvent être facturés. Travel Lab décline toute responsabilité en cas de refus du consulat pour la délivrance du visa.

### BAGAGES

Pour les groupes importants, prévoyez de limiter le volume de vos bagages.  
Attention au poids de vos bagages : 15kg sur les vols domestiques.

**HEBERGEMENT** : la classification donnée est en norme locale, à laquelle il convient généralement de retirer une étroite, en dehors des hôtels de luxe. La norme « Heritage » correspond aux hébergements de plus d'un siècle et ils n'ont pas de classification internationale. Les chambres peuvent varier en confort et superficie.

Les hôtels du nord de l'Inde ne sont pas tous chauffés et les températures peuvent être basses en hiver. Des coupures d'eau peuvent se produire. Malgré tout le soin apporté à la reconfirmation des prestations, il peut arriver que vous séjourniez dans un autre établissement que celui initialement prévu. Dans tous les cas, Travel Lab s'assurera que l'hôtel soit de catégorie similaire.

**SANTE** : Traitement antipaludique recommandé.

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-marié (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

**CLIMAT** : l'Inde se visite toute l'année. La meilleure période est la saison sèche d'octobre à avril (en décembre et janvier : brouillards matinaux dans la région de Delhi et nuits fraîches). Il fait très chaud et humide à partir de mi-avril et des pluies discontinuent surviennent pendant la mousson de mi-juin à septembre. C'est une saison agréable pour visiter l'Inde himalayenne.

**MONNAIE** : la roupie indienne (1 € = 65 roupies environ). Principales cartes de crédit acceptées.

**DECALAGE HORAIRE** : +3h30 en été et +4h30 en hiver

**ROUTES ET VEHICULES** : Dans certaines régions d'Inde, l'état des routes et la densité du trafic rendent la circulation difficile et allongent la durée des étapes ; comptez une vitesse d'en moyenne 50 km/h.

**POURBOIRES** : ils ne sont pas inclus dans le prix du voyage et sont une véritable institution en Inde.

Il est conseillé de donner 3€ par personne et par jour pour le guide et 1€ par personne et par jour pour le chauffeur, à votre convenance.

Au début du circuit, le guide local organisera une collecte pour les pourboires des restaurants, visites, porteurs, etc... soit 2€ par personne et par jour.

**PAUVRETE :** la pauvreté est certes visible dans les mégapoles, dans une Inde en plein développement économique. Cependant, 125 millions d'Indiens sont millionnaires et plus de 350 millions appartiennent à la classe moyenne aisée.

#### ACHATS/ARTISANAT

En Inde du Nord et au Rajasthan, la visite des ateliers et centres artisanaux fait partie de la découverte du pays.

Prévoir des roupies ou des dollars US pour vos dépenses courantes.

#### CONSEILS VESTIMENTAIRES

Prévoir des chaussettes pour la visite des temples, où il est obligatoire de se déchausser.

Il est interdit de porter des vêtements ou accessoires en cuir pour visiter les temples jaïns.

Dans le nord de l'Inde, les températures hivernales sont basses, prévoyez des vêtements chauds.

Pour les périodes de mousson, de juin à septembre, il est conseillé de prendre un vêtement de pluie léger et un parapluie.

Prévoir une tenue vestimentaire plus habillée pour le soir.

#### GUIDES

Les guides locaux, plus particulièrement dans le sud de l'Inde, ne possèdent pas une maîtrise parfaite de la langue française. La compréhension parfois difficile est compensée par leur grande disponibilité et leur gentillesse.

#### PHOTO/VIDEOS

Un supplément, parfois élevé, peut vous être demandé pour l'utilisation de votre appareil photo ou de votre caméscope.

#### RYTHME DU VOYAGE

Bien que le rythme des visites ait été parfaitement étudié pour allier confort et découverte, les aléas liés aux transports locaux (avion, train, trafic routier) peuvent rendre certaines étapes très longues.

Des levers matinaux sont parfois nécessaires. Pour profiter pleinement de votre voyage, il est souhaitable d'avoir une bonne condition physique.

Les fêtes et jours fériés peuvent modifier l'ordre des visites. Dans tous les cas, Kuoni s'assurera d'un contenu de programme identique.



# INDE

## L'Inde des Maharajahs

### 18 jours/ 16 nuits

**Prix par personne en chambre double et pension complète avec boissons, taxes et frais de visa inclus :**

**Base 25/29 participants : 2600 €**

**Tarifs valables pour un départ de Rennes en mars 2020 (hors période de congés scolaires)**

**Sur la base d'un groupe de 25 participants minimum**

**Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.**

#### NOTRE PRIX COMPREND

- Les trajets Rennes/ Paris / Delhi – Delhi / Amsterdam / Nantes sur vols réguliers KLM en classe économique
- Les taxes et surcharges aériennes : 307 € à ce jour
- Le trajet en autocar vers l'aéroport de Rennes et le retour depuis l'aéroport de Nantes vers votre point de départ
- Le déjeuner au restaurant Du Bonheur dans la cuisine (ou similaire) sur le chemin retour de l'aéroport de Nantes avec menus 3 plats et forfait boissons (1 kir + 20 cl de vin + café)
- Les 2 vols intérieurs Khajuraho/ Varanasi et Varanasi / Delhi en classe économique sur Jet Airways ou similaire
- Les frais de visa individuel incluant notre assistance et intervention : 121 € à ce jour
- Le circuit en grand autocar climatisé Volvo de Delhi à Agra et en grand bus de marque indienne climatisé de Jhansi à Varanasi
- L'hébergement 16 nuits en chambre double en hôtels 3 et 4\* norme locale ou similaire
  - Delhi : Glitz Westen ou Red Fox Gurgaon 3\* (n.l.) – 1 nuit
  - Mandawa - Région du Shekhawati : Sara Vilas Palace 3\* sup (n.l.) – 1 nuit
  - Bikaner : Heritage Resort (Heritage) – 1 nuit
  - Jaisalmer : Heritage Inn 3\* (n.l.) – 2 nuits
  - Jodhpur : Rohet Garh (Heritage) – 1 nuit
  - Udaipur : The Amargarh 4\* (n.l.) – 2 nuits
  - Pushkar : Pushkar Resort 3\* (n.l.) – 1 nuit
  - Jaipur : Libra Hotel 4\* (n.l.) – 2 nuits
  - Ranthambore : Hotel Abhyaran 4\* (n.l.) - 2 nuits
  - Agra : Hôtel Sterling 3\* (n.l.) - 1 nuit
  - Khajuraho : Hôtel Ramada Khajuraho 4\* (n.l.) – 1 nuit
  - Varanasi : Hôtel Surya 3\* (n.l.)– 1 nuit
- Un spectacle de marionnette le jour 2
- Une dégustation de thé Masala typique de Jaisalmer le jour 5
- Une balade à dos de chameau dans les dunes le jour 5
- Balade en bateau sur le lac Pichola au coucher du soleil le jour 8
- Balade en calèche tirée par un chameau le jour 9 à Pushkar
- Promenade en rickshaw le jour 10 à Jaipur
- La journée de safari en jeep tout terrain à Ranthambore le jour 13
- Cérémonie d'Aarti sur les ghats de Varanasi

- Le trajet en train Shatabdi Express depuis Agra vers la gare de Jhansi le jour 15
- Promenade en bateau le long des ghats sur le Gange, fleuve sacré
- Quelques chambres mises à disposition après le dîner le jour 17 pour vous permettre de vous changer et vous rafraîchir avant le vol retour
- La **pension complète** du petit déjeuner du 2e jour au dîner du 17e jour dont :
  - Un dîner de gala dans les dunes à Bikaner en plein cœur du désert le jour 3
  - Un dîner avec spectacle de danse dans le désert de Jaisalmer le jour 5
  - Un dîner de gala à l'hôtel à Khajuraho avec spectacle de danse le jour 15
- Le **forfait boissons aux repas** (1 eau, ou 1 bière ou 1 soft + thé ou café)
- 2 bouteilles d'eau et serviettes rafraîchissantes dans l'autocar par personne
- Les services d'un guide-accompagnateur local parlant français pendant toute la durée du circuit.
- Les droits photos lors du circuit (sous toute réserve de changement ou conditions au moment du voyage)
- Le port des bagages aux hôtels ainsi que les pourboires aux porteurs et aux restaurants
- Les droits d'entrée dans les musées et sites visités, à savoir :

Visite des havelis à Mandawa, visite d'une échoppe de namkin, visite de la ville de Bikaner dont le fort de Junagarh, visite des cénotaphes royaux de Jaisalmer, visite de Jaisalmer avec le fort et les havelis, visite de Jodhpur avec la forteresse de Meherangarh et du mausolée Jaswant Thada, visite des temples de Ranakpur, visite de Udaipur avec le City Palace -le temple Jagdish et le musée des voitures vintage, visite du jardin de Sahelion Ki Bari, visite de Pushkar ses ghats - son temple, visite de Jaipur avec ses temples ses palais dont le palais des vents, visite du fort d'Amber à Jaipur et visite de la ville de Jaipur avec son observatoire, et son palais transformé en musée, visite du fort de Ranthambore, visite de Fatehpur Sikri, visite du Taj Mahal à Agra, découverte de Orchha avec ses temples et palais royaux dont Jahangir Mahal, visite des temples de Khajuraho, balade dans le vieux Bénarès, visite de Sarnath à Varanasi
- Le service « Assistance à destination 24 h/24 ».
- Un carnet de voyage et un sac de voyage par couple ou personne seule incluant un guide sur la destination
- Les pourboires au guide, chauffeur et assistant chauffeur

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons autres que celles prévues aux repas et dépenses personnelles.
- Supplément base 20/24 participants : + 100 € per personne
- Les assurances voyage Kuoni

### FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS

Passeport valable plus de 6 mois après le retour

Les autorités françaises ont décidé de rétablir l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Cette nouvelle mesure entre en vigueur le 15 janvier 2016.

Cette disponibilité concerne tout mineur français ou étranger résidant en France, voyageant hors du territoire national, non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.

### ON NE VOUS CACHE RIEN

Voyage non recommandé aux personnes à mobilité réduite

Pour les vols intérieurs poids bagage limité à 15 kg par personne en soute

Gemouest assure le voyage avec l'assurance Groupama Mutuaide – cohésion Arcange numéro 4003

Devis sous réserve de disponibilité

KTNTE / CEJ – 26/10/2018

Travel Lab - SAS au capital de 12.662.130€ - 22 Rue Dieumegard, 93407 Saint-Ouen Cedex –

R.C.S. Bobigny 542 078 431 SIRET 542 078 431 00492

Immatriculation Atout France IM 093 100 010 - Garantie Financière : Groupama Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris.

Assurance RCP : MMA IARD 14 Bld Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex Police 128 982 356